

Procès-verbal du conseil d'école du 16 décembre 2024

Personnes présentes

Direction :

DUVAL Séhmia -Directrice de l'école/Présidente du conseil

Enseignant(e)s :

ARRESTA Stéphanie, BESSON Nathalie, BOITEL Nicolas, BONIL Miguel, BOURDON Julien, GALIANO Maria Antònia, GALLEGO Carmen, JOBARD Katia, KERMARREC Ronan, MALOISEL Nicolas, MARIDAT Cécile, MEUNIER Gaëlle, ROUSSEL Valentine, SCOTTO Valérie.

Parents élus :

BOURGEOIS PICAS Mariona, BULCOURT Nadia, CASTEL Delphine, COUROIS, Paulin, DE TARLE Edwige, GLAISE Gérard, MAJOIE Perrine, PETELLE Cyprien, REISS-BOUCHON Kathleen, SARABIA Vanessa, SERRADELL Laia, SUMARROCA Anna, TOFFALONI Héloïse, ZIZINE Laure.

Membres du comité de gestion :

CORTALE Christophe - Président du comité de gestion, LECONTE Bernadette - Secrétaire du comité de gestion, ANDRIEUX Jean-Marc - Membre du comité de gestion, CORTALE Carla – Membre du comité de gestion, LONJOU Jean-Michel - Membre du Comité de gestion, PERRIER Julien - Membre du comité de gestion.

ASEM :

MENDY Monique- Représentante ASEM Annexe, VERGARA Isabel- Représentante ASEM.

Administration :

DANON Carmen - DAF, CASTALDI Montse – Directrice du temps méridien, périscolaires et extrascolaires, COROMINAS Eulàlia - Assistante de direction, DIET Catherine – Responsable administration scolaire, FABREGAS Ventura - Responsable informatique.

Excusés

DUHART Thomas - Trésorier du comité de gestion,
AGAH-DUCROCQ Azar - Consule Générale de France à Barcelone, DE MARCELLUS Baudouin - Conseiller consulaire, LE BERRE Renaud - Conseiller Consulaire, OGONOWSKI Philippe - Conseiller consulaire, SAINT DIZIER Ana - Conseillère Consulaire
SPILLER Catherine - responsable EBEP et élèves allophones
MORAIS BRAGA Adriana- parent élu

Le Conseil d'école a lieu en format présentiel.

I. Introduction

La directrice a souhaité la bienvenue aux nouveaux parents élus et a présenté l'équipe administrative de l'école. Elle a également présenté Montse Castaldi, la nouvelle directrice de la pause méridienne, ainsi que des activités périscolaires et extrascolaires. Les membres du comité de gestion se sont ensuite présentés à leur tour.

M. Cortale, président du comité de gestion, a rappelé que l'école est gérée par une fondation à but non lucratif. Il a expliqué que récemment, l'État espagnol a accepté que la Société Générale Française de Bienfaisance de Barcelone fasse don à la Fondation (privée École Française Ferdinand de Lesseps) des locaux de Gran Via et de l'annexe.

Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école 2023-2024

Le compte-rendu du Conseil d'école du 30 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

1. Présentation du conseil d'école

Le conseil d'école exerce les attributions du conseil d'établissement lorsque l'établissement ne comprend qu'un premier degré (CIRCULAIRE n° 0732 du 21/06/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE).

2. Attributions

Le conseil d'école est consulté pour :

- L'organisation du temps et le calendrier scolaire
- Les structures pédagogiques
- Le projet d'école
- Les actions particulières de l'école
- Les conditions de scolarisation des élèves porteurs de handicap
- Les questions relatives à l'hygiène, la santé, la sécurité des élèves
- Les grands projets pédagogiques
- Les questions relatives à l'accueil, l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire
- L'adoption du règlement intérieur

3. Composition

Le conseil d'école est présidé par la directrice, les membres de droit siégeant avec droit de vote :

- 15 enseignants, dont au moins un par niveau d'enseignement
- 1 enseignant spécialisé intervenant dans l'école lorsque le poste existe
- 15 représentants des parents d'élèves élus

Les membres siégeant avec voix consultative :

- Le directeur administratif
- L'inspectrice de l'éducation nationale
- Des représentants d'autres personnels de l'école

4. Fonctionnement

Le conseil d'école est constitué sur une année et siège jusqu'à renouvellement de ses membres. Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre.

II. Aspects administratifs et réglementaires

5. Bilan de l'évolution des effectifs

Évolution des effectifs scolaires

En septembre 2024, l'école comptait 611 élèves, un chiffre qui représente le nombre d'élèves le plus élevé depuis plusieurs années. Actuellement, l'école accueille 601 élèves, soit une augmentation de 60 élèves depuis 2020.

Il a été rappelé que l'école a connu une forte chute d'effectifs de 2017 à 2020 passant de 585 élèves en 2017 à 541 élèves en 2020, soit une perte de 44 élèves en trois ans.

Présentation des effectifs par niveau :

- PS : 64
- MS : 59
- GS : 64
- CP : 91
- CE1 : 90
- CE2 : 76
- CM1 : 73
- CM2 : 84

Effectifs par classe

Un parent demande le positionnement de l'école sur le nombre d'élèves maximum par classe, Le conseil d'école s'est accordé sur 25 à 26 élèves maximum par classe.

6. Approbation du règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur de l'établissement est approuvé à l'unanimité.

III. Pédagogie et commissions

7. Résultats des évaluations nationales

En septembre, tous les élèves du CP au CM2, ont participé aux évaluations nationales en français et en mathématiques.

Ces évaluations ont pour objectif de fournir un diagnostic des compétences consolidées en ce début d'année scolaire, afin de permettre la mise en place de remédiations adaptées si nécessaire.

Résultats

Voici les moyennes des scores globaux de réussites :

	Mathématiques	Français
CP	82,1%	77,4%
CE1	74,3%	62,72%
CE2	76,3%	77,8%
CM1	79,1	88,3%
CM2	75,3%	83,7%

Des parents s'interrogent sur le lien entre les effectifs de classe et le taux global de réussite. Un parent élu s'interroge sur les différences filles/garçons concernant les résultats en mathématiques. La directrice explique que l'AEFE a invité les écoles du réseau à réfléchir sur différentes pistes, afin que l'apprentissage des maths et des sciences soit plus motivant pour les filles.

Par ailleurs, une analyse des résultats globaux en France est disponible sur Eduscol.

Organisation des groupes de besoin

L'équipe éducative a analysé les résultats obtenus compétence par compétence afin de créer de groupes de besoin par items pour travailler sur des compétences précises.

Mme Duval a expliqué que depuis des années des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont mises en place, avec l'intervention d'un enseignant supplémentaire dans chaque classe à des créneaux précis. Pour faciliter cette organisation, l'école a procédé à une harmonisation des emplois du temps (EDT). Par exemple, les trois classes d'un même niveau travaillent sur la même matière au même moment (comme le français), permettant ainsi la création de groupes de travail adaptés aux besoins des élèves.

8. Avancement du projet d'école

Le projet d'école est la feuille de route de la politique pédagogique de l'école. Il se décline en 4 domaines :

- Pédagogique :
 - DRAS (Déplacer, Remplacer, Ajouter, Supprimer)
 - Maîtrise du geste graphique
 - Jeux mathématiques
 - Programmation, codage
- Plurilinguisme :
 - Dispositif EMILE du CP au CM2
 - Accompagnement des élèves néo francophones, néo catalophones, néo castillophones
 - Anglais dès la maternelle
- Axe culturel et sportif : parcours culturel et sportif
- Formation du citoyen : objectif prioritaire : améliorer la coopération entre élèves et responsabiliser les élèves (création d'un conseil de classe dans chaque classe ; ; implication des élèves pour l'aménagement de la cour avec la limitation des zones par jeux pendant la récréation, « messages clairs » (éduquer les élèves pour exprimer leurs émotions) .

L'école organisera, pour la troisième année, le festival de littérature jeunesse au printemps 2025. Cet événement permettra à l'établissement de recevoir des auteurs et illustrateurs qui animeront des ateliers avec nos élèves. Une table ronde sera également organisée à l'Institut français avec des activités pour les enfants.

9. Commissions

La directrice a rappelé que les commissions sont de nature consultative et a précisé que :

- Les questions pédagogiques relèvent de la décision de la direction.
- Les questions liées aux travaux, à la sécurité des bâtiments ou financières relèvent du comité de gestion.

L'école propose aux parents de mettre en place un plan de travail des commissions à partir du mois de janvier afin d'organiser et d'optimiser leur fonctionnement.

Les commissions prévues pour cette année scolaire sont : Cantine, Hygiène et sécurité, Bien-être et Fonds de solidarité.

Commission Cantine

Carme Danon, DAF de l'établissement, a expliqué que les membres de la commission se réunissent une fois par trimestre pour goûter les repas.

Une enseignante est intervenue pour rappeler que le goûter relève du choix des familles. Elle a également souligné que, dans certains cas, le goûter parfois est trop copieux, ce qui entraîne une diminution de l'appétit des enfants lors des repas à la cantine.

Les parents élus ont fait un retour sur la proposition évoquée, lors de la commission cantine, pour que Scolarest fournisse le goûter du matin est toujours à l'étude.

Les enseignants ont pointé des difficultés pour la gestion de cette proposition.

10. Commission Hygiène et sécurité

Nettoyage des wc

Mme Danon a confirmé que les toilettes sont nettoyées quatre fois par jour, avec des interventions supplémentaires en cas d'accident, où le service de nettoyage est immédiatement sollicité.

Les enseignants ont souligné qu'il s'agit d'un travail d'équipe impliquant aussi bien l'établissement que les familles. Ils ont invité les parents à sensibiliser leurs enfants aux bonnes habitudes d'hygiène et de respect des espaces communs, dès la maison.

Installation de la barrière du passage Pagès

Les parents demandent qu'un membre du personnel de l'école soit présent de manière systématique pendant les horaires d'entrée et de sortie afin de garantir la sécurité des élèves.

Incidents ou disparition d'affaires en classe ou pendant le temps périscolaire.

Il a été rappelé aux parents que les élèves ne doivent pas apporter d'objets de valeur en classe. Les enseignants ont surtout insisté sur le nombre d'objets égarés, trousse, stylos... retrouvés par terre en fin de journée. De plus, il a été signalé qu'il y a beaucoup de vêtements et d'articles oubliés qui sont actuellement stockés à l'accueil de l'école. Il est important de marquer le nom de l'enfant sur ses affaires personnelles.

Pour toutes questions relevant sur le temps scolaire, **les parents doivent contacter en premier lieu l'enseignant de l'enfant et si un incident a lieu sur le temps méridien, péri et extrascolaire, il convient de prendre attache auprès de Montse Castaldi, directrice du temps méridien, activités périscolaires et extrascolaires.**

IV. Bilan des travaux

Travaux réalisés dans l'établissement

Pendant l'été et les vacances de la Toussaint, l'école a effectué d'importants travaux à l'école :

3e étage

Les galeries intérieure et extérieure ont été rénovées conformément aux critères appliqués aux premier et deuxième étage. L'ensemble des installations de drainage, d'eau, d'électricité et du réseau informatique a été refait.

Les salles du 3e étage ont été redistribuées afin de créer trois grandes salles de classe : CM2A, CM1-CM2 et CM2C. Ces salles ont été conçues en harmonie avec le projet global de l'école, comprenant :

- Des panneaux d'insonorisation,
- Une isolation thermique,
- Un nouvel éclairage,
- Des ventilateurs,
- Un nouveau mobilier.

D'autre part, ont été installés :

- Deux machines d'aérothermie
- Des panneaux photovoltaïques

Rez-de-chaussée

Plusieurs travaux ont également été réalisés :

- Dans l'espace occupé par la classe de MS et le petit bureau, deux salles ont été créées :
 1. Une salle informatique
 2. Une salle utilisée pour des groupes d'élèves
- L'espace situé à côté de la direction a été aménagé en salle de réception pour les familles. Cet espace a été fermé afin de garantir la confidentialité des réunions et l'intérieur a été rénové.
- L'entrée de l'école a également été rénovée :
 - Installation de panneaux d'insonorisation au plafond et sur les murs,
 - Amélioration de l'éclairage,
 - Modification du design pour renforcer l'identité visuelle du projet de l'école.

Annexe

Dans l'annexe, les travaux suivants ont été réalisés :

- Remplacement de la persienne métallique et de la porte d'entrée.
- Rénovation, insonorisation et amélioration de l'éclairage de l'entrée, du couloir et de l'escalier d'accès au premier étage.

M. Cortale exprime sa gratitude envers l'AEFE qui a accordé une subvention de 100 000 euros cette année pour financer les travaux en supplément de la subvention de 70 000 déjà accordée.

La séance est levée à 20h20

La secrétaire de séance.

Eulalia Corominas

La présidente de séance

Séhmia Duval